

Image not found or type unknown



Congé individuel de formation

Par **jennygaga**, le **05/11/2015** à **12:12**

Bonjour,

J'ai réussi un concours d'entrée en école et j'ai donc demandé un congé de formation individuel à partir de Janvier 2016, mon courrier est daté de fin Juin et à ce jour je n'ai toujours aucune réponse, est ce normal?

Je précise qu'il m'ont déjà refusé l'an dernier et je sais que légalement ils peuvent refuser 2 fois de suite mais n'y a t il pas des délais de réponse car moi j'ai des choses à prévoir en fonction de la réponse.

En vous remerciant.

Par **P.M.**, le **05/11/2015** à **13:54**

Bonjour,

Pour une demande de Congé Individuel de Formation, l'employeur doit respecter un délai, mais il faudrait savoir si c'est bien de cela dont il s'agit...